

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé pour : **Tanghe County Fenglong Electronic Technology Co., LTD**
No. 4 Dinggang Street, Shangtun Town, Tanghe County, Nanyang City, Henan Province

Préparé par : **Shenzhen LCS Compliance Testing Laboratory Ltd.**
101, 201 Building A and 301 Building C, Juji Industrial Park, Yabianxueziwei, Shajing Street, Bao'an District, Shenzhen, Guangdong, Chine

Date de publication : **2024-01-01**

Numéro de rapport : **A11143176SE**

Rédigé par : [signature] _____

Approuvé par : [signature] _____
[tampon]



Fiche de données de sécurité

RAPPORT N° : A11143176SE

* La FDS est préparée à partir des renseignements fournis par le client. Le contenu et les formats de cette FDS sont révisés conformément à la demande du client.

Section 1 – Identification du produit chimique et de l'entreprise

Nom du produit	Batterie au lithium-ion
Modèle	FL502030
Marque de commerce	S. O.
Caractéristiques nominales	3,7 V, 200 mAh, 0,74 Wh
Poids	5,4 g
Fabricant	Shenzhen FengLong Electronic Co., Ltd
Adresse du fabricant	Floor 3, No. 39, Zhuangcun Road, Xinqiao Street, Bao'an District, Shenzhen
Numéro de téléphone d'urgence	+86 136-9186-1891
Télécopieur	/

Section 2 – Information sur la composition

Composition chimique	Formule chimique	N° CAS	Poids (%)
Cobaltite de lithium	LiCoO ₂	12190-79-3	15 à 40
Graphite	C ₂₄ X ₁₂	7782-42-5	10 à 30
Hexafluorophosphate(1-) de lithium	LiPF ₆	21324-40-3	10 à 30
Cuivre	Cu	7440-50-8	7 à 13
Aluminium	Al	7429-90-5	5 à 10
Nickel	Ni	7440-02-0	1 à 5

Section 3 – Identification des dangers

Renseignements relatifs aux urgences	S. O.
Classification selon le SGH	N'est pas une substance dangereuse selon le SGH
Éléments d'étiquetage :	
Pictogramme(s) de danger	Sans objet
Terme signalétique	Sans objet
Déclaration(s) de danger	Sans objet
Conseil(s) de prudence :	
Prévention	Sans objet
Réponse	Sans objet
Élimination	Sans objet
Dangers pour l'environnement :	Pas d'informations pertinentes
Symptômes importants :	Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section 11

Fiche de données de sécurité

RAPPORT N° : A11143176SE

Section 4 – Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincez les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieure et inférieure. Obtenez des soins médicaux.
Contact avec la peau	Enlevez les vêtements contaminés et rincez la peau avec beaucoup d'eau ou prenez une douche pendant 15 minutes. Obtenez des soins médicaux.
Inhalation	Éloignez-vous immédiatement de l'exposition et allez à l'air frais. Utilisez de l'oxygène si disponible.
Ingestion	Donnez au moins 2 verres de lait ou d'eau. Faites vomir sauf si le patient est inconscient. Appelez un médecin.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Point d'inflammabilité	S. O.
Température d'auto-inflammation	S. O.
Agents extincteurs	H ₂ O, CO ₂
Procédures spécifiques de lutte contre l'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome
Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion	La batterie peut laisser échapper des gaz quand son contenu est exposé à une chaleur excessive
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs d'oxyde de lithium

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Si le contenu de la batterie est dispersé, éloignez le personnel de la zone jusqu'à dissipation des vapeurs. Ventilez au maximum pour éliminer les gaz dangereux. La réponse privilégiée consiste à quitter la zone et laisser les vapeurs se dissiper. Évitez tout contact avec la peau et les yeux ou l'inhalation de vapeurs. Éliminez le liquide déversé avec un matériau absorbant et incinérez-le. Si une fuite de la batterie survient, le liquide peut être absorbé en utilisant du sable, de la terre ou une autre substance inerte; la zone contaminée doit être ventilée pendant tout ce temps.

Précautions pour l'environnement :

Ne laissez pas ce produit pénétrer dans le réseau d'égouts ou dans une source d'alimentation en eau. Informez les autorités respectives en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou d'un réseau d'égouts. Ne permettez pas la pénétration dans les égouts/l'eau de surface ou souterraine.

Méthodes et matériaux de contention et de nettoyage :

De petites quantités d'électrolytes peuvent fuir si le boîtier de la batterie est brisé. Collectez tout le matériau déversé dans un contenant doublé de plastique. Éliminez conformément aux lois et règlements locaux. Évitez de laisser les substances répandues pénétrer dans le sol ou atteindre des canalisations ou des plans d'eau.

Section 7 – Manutention et stockage

Manutention	La batterie ne doit pas être ouverte, détruite ou incinérée, car elle peut couler ou se rompre et déverser dans l'environnement les ingrédients contenus dans le récipient scellé hermétiquement. Ne provoquez pas de court-circuit entre les bornes ni de surcharge de la batterie ou de décharge accélérée; ne la jetez pas au feu. N'écrasez ou ne percez pas la batterie, ne l'immergez pas dans un liquide.
Stockage	Évitez les abus mécaniques ou électriques. Stockez de préférence dans un endroit frais, sec et ventilé, qui est soumis à peu de changements de température. Évitez de la stocker à des températures élevées. Ne placez pas la batterie près d'un équipement de chauffage et ne l'exposez pas à la lumière directe du soleil pendant des durées prolongées.

Fiche de données de sécurité

RAPPORT N° : A11143176SE

Autres précautions	La batterie peut exploser ou provoquer des brûlures si elle est désassemblée, écrasée ou exposée au feu ou à des températures élevées. Ne provoquez pas de court-circuit ou n'installez pas en inversant les polarités.
Section 8 – Contrôle de l'exposition/protection individuelle	
Mesures d'ingénierie	Utilisez la ventilation aspirante locale ou autres mesures d'ingénierie pour contrôler les sources de poussière, brouillard, fumées et vapeur. Tenez éloignée de la chaleur et des flammes nues. Rangez dans un endroit frais et sec.
Équipement de protection individuelle	Protection respiratoire : Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Protection de la peau et du corps : Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation; portez des vêtements de protection et des gants adaptés en cas de manutention d'une batterie ouverte ou qui fuit. Protection des mains : Portez des gants adaptés en cas de manutention d'une batterie ouverte ou qui fuit. Protection des yeux : Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation; portez des lunettes de sécurité en cas de manutention d'une batterie ouverte ou qui fuit.
Autre équipement de sécurité	Ayez une douche d'urgence et une douche oculaire facilement accessibles dans l'aire de travail immédiate.
Mesures d'hygiène	Ne mangez, ne buvez ou ne fumez pas dans l'aire de travail. Maintenez un bon entretien ménager des lieux.
Section 9 – Propriétés physiques et chimiques	
Forme	Solide
Couleur	Argent
Odeur	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	Sans objet
Point d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'inflammabilité	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Sans objet
Solubilité dans l'eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide et gaz)	Sans objet
Viscosité	Sans objet
Section 10 – Stabilité et réactivité	
Stabilité	Le produit est stable dans les conditions décrites à la section 7.
Conditions à éviter	Chauffer au-dessus de 70 °C ou incinérer. Déformer, mutiler, écraser, désassembler, charger excessivement, provoquer un court-circuit, exposer à des conditions d'humidité pendant une longue période.
Matières incompatibles	Agents oxydants, acide, base.

Fiche de données de sécurité

RAPPORT N° : A11143176SE

Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs d'oxyde de lithium.
Risque de réaction dangereuse	Sans objet
Section 11 – Données toxicologiques	
Irritation	Une irritation risque de survenir uniquement si la batterie est soumise à des abus mécaniques, thermiques ou électriques au point de compromettre l'étanchéité de son boîtier. Dans ce cas, une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut survenir.
Sensibilisation	Sans objet
Effets neurologiques	Sans objet
Tératogénicité	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Sans objet
Mutagénicité (effets génétiques)	Sans objet
Matériaux toxicologiquement synergiques	Sans objet
Section 12 – Données écologiques	
Écotoxicité	Sans objet
Mobilité dans le sol	Sans objet
Persistance et dégradation	Sans objet
Risque de bioaccumulation	Sans objet
Autres effets nocifs	Sans objet
Section 13 – Données sur l'élimination	
Recommandation pour l'élimination du produit	Respectez les lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux.
Recommandation pour l'élimination de l'emballage	Leur élimination doit s'effectuer selon les règlements officiels.
Section 14 – Informations relatives au transport	
Étiquetage pour le transport	Étiquette de batterie au lithium
Numéro ONU	UN3480 ou UN3481
Classe(s) de dangers relative(s) au transport	9
Groupe d'emballage	S. O.
Polluant marin	Non
Désignation officielle de transport de l'ONU	Batteries au Li-ion (y compris batteries au lithium-ion polymère) Batteries au Li-ion emballées avec un équipement (y compris batteries au lithium-ion polymère) Batteries au Li-ion contenues dans des équipements (y compris batteries au lithium-ion polymère)
OACI/IATA	Peuvent être expédiées par voie aérienne conformément aux IT de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ou à la section IB des instructions d'emballage 965 ou à la section II des instructions d'emballage 966 et 967 de la DGR, 65 ^e édition, de l'Association du Transport Aérien International (IATA), tel qu'il convient
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses sous disposition spéciale 188 du Code IMDG (modif. 41-22)
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) sous disposition spéciale 188
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses par chemin de fer sous disposition spéciale 188

Fiche de données de sécurité

RAPPORT N° : A11143176SE

La Réglementation des marchandises dangereuses exige que la conception de chaque batterie soit soumise aux essais dans la section 38.3 du Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU avant de pouvoir être transportée.

Section 15 – Informations sur la réglementation

Information légale

« Réglementation des marchandises dangereuses »
« Recommandations relatives aux règlements types pour le transport des marchandises dangereuses »
« Code maritime international des marchandises dangereuses »
« Instructions techniques pour le transport sécuritaire des marchandises dangereuses »
« Classification et code des marchandises dangereuses »
« Consumer Product Safety Act » (CPSA)
« Federal Environmental Pollution Control Act » (FEPCA)
« Resource Conservation and Recovery Act » (RCRA)
« Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route »
« Règlement concernant l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses »
En conformité avec toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

Section 16 – Autres informations

Les renseignements ci-dessus sont jugés exacts et représentent la meilleure information actuellement à notre disposition. Cependant, nous ne donnons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, au sujet de ce type d'information et nous déclinons toute responsabilité liée à l'utilisation de ces informations. Les utilisateurs doivent mener leurs propres enquêtes afin de déterminer la pertinence de l'information en fonction de leurs besoins particuliers. Même si des précautions raisonnables ont été prises dans la préparation des données contenues aux présentes, elles vous sont uniquement fournies à titre d'information, pour votre investigation et vérification. Cette fiche de données de sécurité procure des lignes directrices pour la manutention et l'utilisation sécuritaires de ce produit; elle n'a pas pour objectif et ne peut pas vous conseiller sur toutes les situations possibles. Par conséquent, votre utilisation spécifique de ce produit doit être évaluée pour déterminer si des précautions supplémentaires sont requises.

– Fin du rapport –